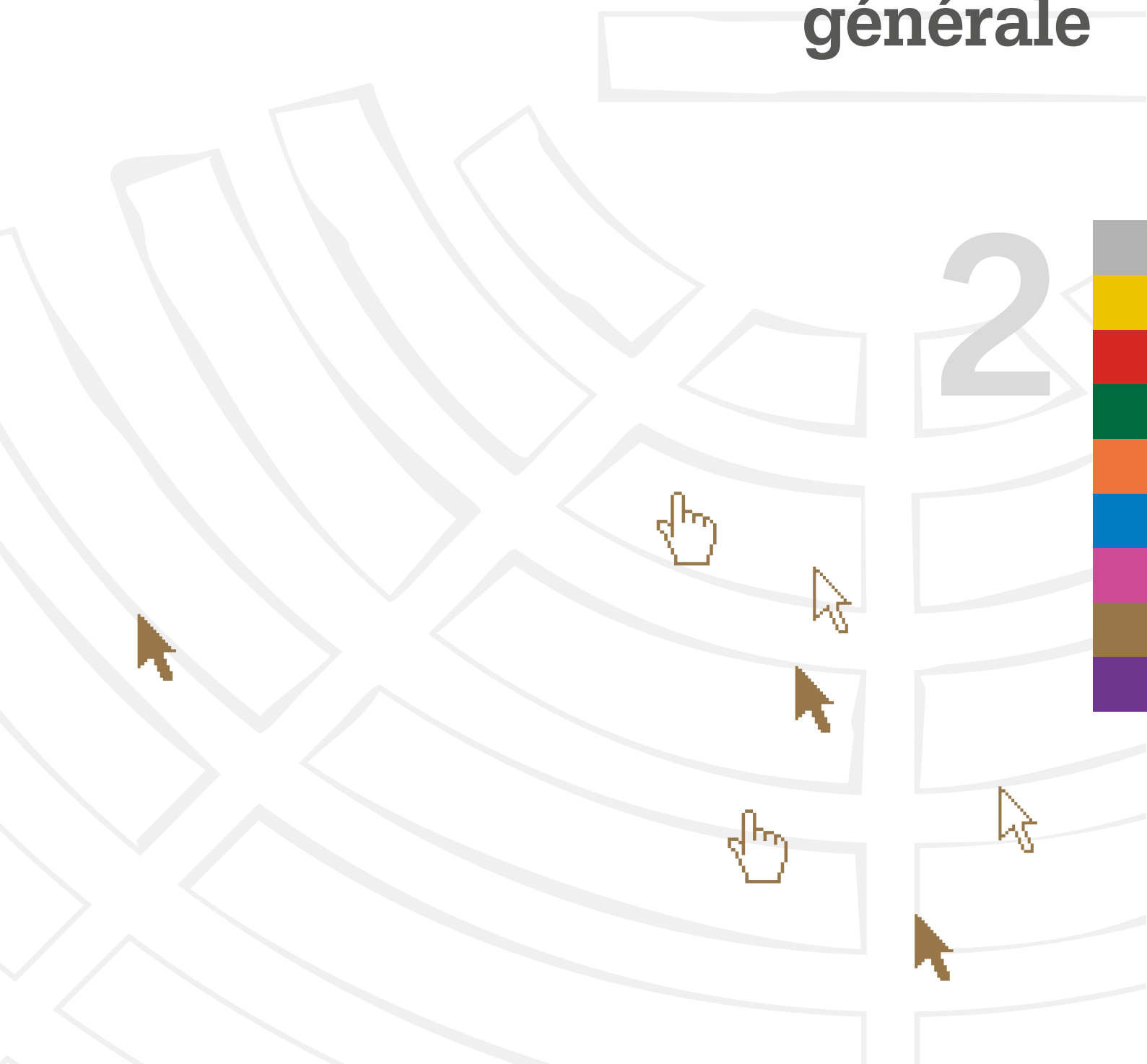


Capacités transversales – Formation générale



CYCLE 2

Capacités transversales

Formation générale



Sommaire

Capacités transversales

Description des Capacités transversales	6
Collaboration	7
Communication	8
Stratégies d'apprentissage	9
Pensée créatrice	10
Démarche réflexive	11

Sommaire

Formation générale

Commentaires généraux	15	Interdépendances (sociales, économiques et environnementales)	46
Intentions	15		
Structure globale de la Formation générale et contributions disciplinaires	16		
Clé de lecture des objectifs	26		
Conditions cadre matérielles et organisationnelles	28		
Éléments de mise en œuvre	28	Lexique Formation générale	50
Contribution au développement des Capacités transversales	29		
Remarques spécifiques relatives aux thématiques de Formation générale	29		
Santé et bien-être	32		
Choix et projets personnels	36		
Vivre ensemble et exercice de la démocratie	40		
Projets collectifs	42		
Vie de la classe et de l'école	44		

Capacités transversales

Description des Capacités transversales

LES CAPACITÉS TRANSVERSALES RETENUES POUR LE PROJET

Le PER prend en compte cinq grands champs de *Capacités transversales* qui concernent l'ensemble des domaines de formation. Ce choix définit les contours de diverses aptitudes fondamentales, lesquelles traversent à la fois les domaines d'apprentissage et l'ensemble de la scolarité. L'enseignant est appelé à favoriser le plus souvent possible des mises en situation permettant à chaque élève d'exercer et d'élargir ces cinq *Capacités transversales*, les deux premières plutôt d'ordre social et les trois dernières plutôt d'ordre individuel :

- la *Collaboration* ;
- la *Communication* ;
- les *Stratégies d'apprentissage* ;
- la *Pensée créatrice* ;
- la *Démarche réflexive*.

Collaboration

VISÉES GÉNÉRALES DE LA CAPACITÉ

La capacité à **collaborer** est axée sur le développement de l'esprit coopératif et sur la construction d'habiletés nécessaires pour réaliser des travaux en équipe et mener des projets collectifs.

Quelques descripteurs

Il s'agit pour l'élève, dans des situations diverses, de:

Prise en compte de l'autre

- manifester une ouverture à la diversité culturelle et ethnique;
- reconnaître son appartenance à une collectivité;
- accueillir l'autre avec ses caractéristiques;
- reconnaître les intérêts et les besoins de l'autre;
- échanger des points de vue;
- entendre et prendre en compte des divergences;

Connaissance de soi

- reconnaître ses valeurs et ses buts;
- se faire confiance;
- identifier ses perceptions, ses sentiments et ses intentions;
- exploiter ses forces et surmonter ses limites;
- juger de la qualité et de la pertinence de ses actions;
- percevoir l'influence du regard des autres;
- manifester de plus en plus d'indépendance;

Action dans le groupe

- élaborer ses opinions et ses choix;
- réagir aux faits, aux situations ou aux événements;
- articuler et communiquer son point de vue;
- reconnaître l'importance de la conjugaison des forces de chacun;
- confronter des points de vue et des façons de faire;
- adapter son comportement;
- participer à l'élaboration d'une décision commune et à son choix.

Communication

VISÉES GÉNÉRALES DE LA CAPACITÉ

La capacité à **communiquer** est axée sur la mobilisation des informations et des ressources permettant de s'exprimer à l'aide de divers types de langages, en tenant compte du contexte.

Quelques descripteurs

Il s'agit pour l'élève, dans des situations diverses, de:

Codification du langage

- choisir et adapter un ou des langages pertinents en tenant compte de l'intention, du contexte et des destinataires;
- identifier différentes formes d'expression orale, écrite, plastique, musicale, médiatique, gestuelle et symbolique;
- respecter les règles et les conventions propres aux langages utilisés;

Analyse des ressources

- explorer des sources variées et comprendre l'apport de chacune;
- sélectionner les ressources pertinentes;
- recouper les éléments d'information provenant de diverses sources;
- dégager des liens entre ses acquis et ses découvertes;
- imaginer des utilisations possibles;

Exploitation des ressources

- formuler des questions;
- répondre à des questions à partir des informations recueillies;
- anticiper de nouvelles utilisations;
- réinvestir dans de nouveaux contextes;

Circulation de l'information

- adopter une attitude réceptive;
- analyser les facteurs de réussite de la communication;
- ajuster la communication en fonction de la réaction des destinataires.

Stratégies d'apprentissage

VISÉES GÉNÉRALES DE LA CAPACITÉ

La capacité à **développer** des stratégies renvoie à la capacité d'analyser, de gérer et d'améliorer ses démarches d'apprentissage ainsi que des projets en se donnant des méthodes de travail efficaces.

Quelques descripteurs

Il s'agit pour l'élève, dans des situations diverses, de:

Gestion d'une tâche	– analyser la situation ; – se donner un objectif et les moyens de l'atteindre ; – faire des choix et opter pour une solution parmi un éventail de possibilités ; – anticiper la marche à suivre ; – effectuer un retour sur les étapes franchies ; – percevoir et analyser les difficultés rencontrées ; – apprendre de ses erreurs ; – persévérer et développer son goût de l'effort ;
Acquisition de méthodes de travail	– percevoir les éléments déterminants du contexte et les liens qui les unissent ; – reconnaître les ressemblances avec des situations proches ; – distinguer ce qui est connu de ce qui reste à découvrir ; – développer, utiliser et exploiter des procédures appropriées ; – identifier les facteurs de réussite ; – gérer son matériel, son temps et organiser son travail ; – développer son autonomie ;
Choix et pertinence de la méthode	– choisir la méthode adéquate dans l'éventail des possibles ; – justifier sa position en donnant ses raisons et ses arguments ; – analyser le travail accompli en reformulant les étapes et les stratégies mises en œuvre ; – exercer l'autoévaluation ; – reconsidérer son point de vue ; – transférer des modèles, méthodes et notions dans des situations du même type ;
Développement d'une méthode heuristique	– émettre des hypothèses ; – générer, inventorier et choisir des pistes de solutions ; – examiner la pertinence des choix.

Pensée créatrice

VISÉES GÉNÉRALES DE LA CAPACITÉ

La capacité à développer une **pensée créatrice** est axée sur le développement de l'inventivité et de la fantaisie, de même que sur l'imagination et la flexibilité dans la manière d'aborder toute situation.

Quelques descripteurs

Il s'agit pour l'élève, dans des situations diverses, de:

Développement de la pensée divergente

- varier ses sources d'inspiration ;
- tirer parti des changements ;
- exprimer ses idées sous de nouvelles formes ;
- expérimenter des associations inhabituelles ;
- accepter le risque et l'inconnu ;
- se libérer des préjugés et des stéréotypes ;

Reconnaissance de sa part sensible

- faire une place au rêve et à l'imaginaire ;
- identifier et apprécier les éléments originaux d'une création ;
- identifier et exprimer ses émotions ;
- harmoniser intuition, logique et gestion d'émotions parfois contradictoires ;

Concrétisation de l'inventivité

- tirer parti de ses inspirations, de ses idées ;
- s'engager dans de nouvelles idées, de nouvelles voies et les exploiter ;
- faire le choix de stratégies et de techniques inventives ;
- se représenter et projeter diverses modalités de réalisation.

Démarche réflexive

VISÉES GÉNÉRALES DE LA CAPACITÉ

La capacité à développer une **démarche réflexive** permet de prendre du recul sur les faits et les informations, tout autant que sur ses propres actions ; elle contribue au développement du sens critique.

Quelques descripteurs

Il s'agit pour l'élève, dans des situations diverses, de :

Élaboration d'une opinion personnelle

- cerner la question, l'objet de la réflexion ;
- cerner les enjeux de la réflexion ;
- identifier les faits et en vérifier l'exactitude ;
- mettre les faits en perspective en s'appuyant sur des repères ;
- explorer différentes options et points de vue ;
- adopter une position ;

Remise en question et décentration de soi

- prendre de la distance, se décentrer des faits, des informations et de ses propres actions ;
- renoncer aux idées préconçues ;
- comparer son opinion à celle des autres ;
- faire une place au doute et à l'ambiguïté ;
- reconnaître ses préjugés et comparer son jugement à celui des autres ;
- comparer les chemins, les procédures et les stratégies utilisés par d'autres ;
- explorer différentes opinions et points de vue possibles ou existants.

Formation générale

VISÉES PRIORITAIRES

Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels.

Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne.

Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable.



Commentaires généraux

INTENTIONS

En cohérence avec la *Déclaration de la CIIP de 2003* sur les finalités et objectifs de l'École publique, la *Formation générale* rend opérationnels des apports divers qui ne relèvent pas uniquement des disciplines scolaires. Notamment, elle formalise certains apports éducatifs du projet de formation de l'élève. Si, comme le réaffirme la déclaration de 2003, la transmission des valeurs éducatives fait partie des missions de l'École, celle-ci se doit de seconder la famille ou les représentants légaux dans l'éducation des enfants.

L'impact des développements technologiques et économiques (sur les plans tant de l'environnement que de la société), l'augmentation des connaissances, l'accès à de nombreuses sources d'information, ainsi que les questions de prévention et de santé publique nécessitent que chaque élève possède des outils pour comprendre les enjeux des choix effectués par la communauté. Le rôle de la *Formation générale* est donc d'initier les élèves, futurs citoyens, à la complexité du monde. Par une meilleure connaissance de soi, des conventions sociétales et des enjeux contemporains globaux, ainsi que par le traitement d'informations variées et plurielles, elle favorise la construction d'argumentations et le débat.

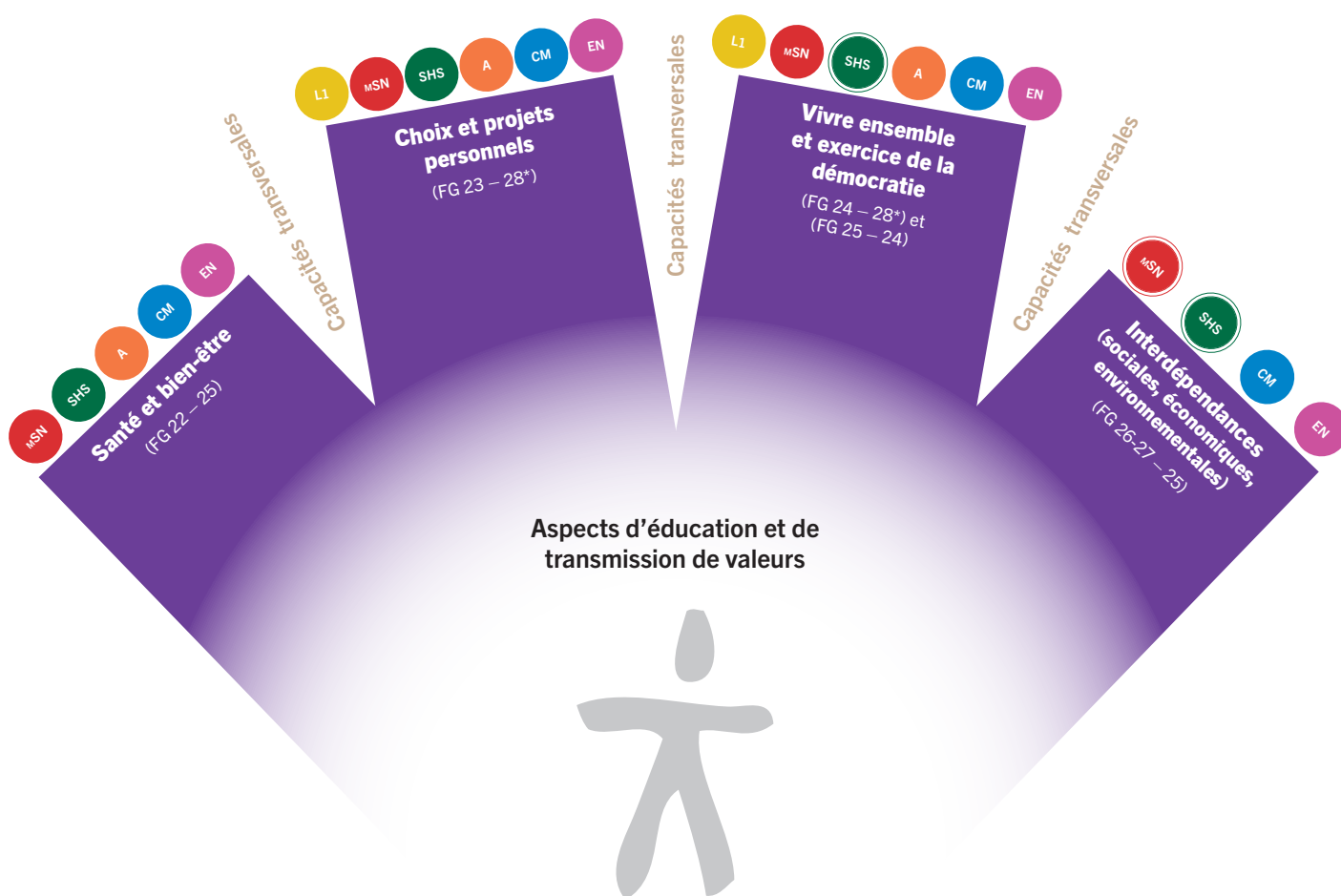
Construite autour de « rapport à soi », du « rapport aux autres », et du « rapport au monde », la *Formation générale* est organisée autour des quatre thématiques suivantes :

- *Santé et bien-être*
- *Choix et projets personnels*
- *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*
- *Interdépendances* (sociales, économiques, environnementales).

Formation générale identifie des objectifs tout au long de la scolarité et les met en lien avec certains apports disciplinaires, en cohérence, entre autres, avec l'*Éducation en vue du développement durable*. La majorité des apprentissages proposés dans la *Formation générale* ne revêtent pas un caractère aussi contraignant que ceux des domaines disciplinaires. Ainsi, des *Objectifs particuliers* visés sont proposés à la place des *Attentes fondamentales* (cf. *Structure globale du domaine*).

STRUCTURE GLOBALE DE LA FORMATION GÉNÉRALE ET CONTRIBUTIONS DISCIPLINAIRES

Bien que chaque thématique ne saurait être attribuée à une seule discipline, leur opérationnalisation nécessitera la mise en œuvre d'apports disciplinaires. Le schéma suivant présente les quatre thématiques mentionnées précédemment. Il établit les liens, pour le cycle 2, avec les domaines disciplinaires susceptibles de prendre en charge leurs contenus ou qui y contribuent très fortement.



La discipline ou le domaine prend en charge tout ou partie du travail proposé dans cette thématique de FG.



La discipline ou le domaine proposé contribue fortement à travailler des éléments de la thématique.

* L'objectif FG 28 qui concerne l'identité n'est pas travaillé pour lui-même. Il se développe à travers d'autres apprentissages, c'est pourquoi il apparaît associé à certains objectifs.

L1 Français

MSN Mathématiques

MSN Sciences de la nature

Santé et bien-être

Au cours des cinquante dernières années, la promotion de la santé à l'école a passablement évolué, reposant sur une base considérable de recherches et de pratiques. Durant les années 1990, l'OMS, avec le concours de la *Commission européenne* et du *Conseil de l'Europe*, a lancé l'initiative des Écoles-santé¹. Ainsi, est lancé le projet de *Réseau Européen des Écoles en Santé (REES)* (42 pays auxquels se joint la Suisse), fondé sur les principes définis dans la *Charte d'Ottawa*. Celle-ci précise:

«La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la «santé» comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci.

La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire: elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être²».

Les écoles sont donc considérées comme des entités institutionnelles appelées à promouvoir la santé en milieu scolaire, c'est-à-dire à se gérer de façon concertée pour atteindre des buts communs en misant sur la participation des différents partenaires et le renforcement de la capacité d'agir par ses propres moyens³. Dans le cadre des relations entre école et famille, les parents sont associés aux actions de prévention et santé.

Les questions de santé varient selon les âges et sont présentes tout au long de la scolarité. Les apports que les enjeux de santé ambitionnent d'amener dans le cadre scolaire sont présents mais ils ne relèvent pas tous de la responsabilité des enseignants. Des interventions ponctuelles ou des projets plus larges existent déjà dans l'organisation scolaire, souvent assurés par des intervenants extérieurs. Le cadre proposé par le PER ne remet pas en question ces interventions qui restent du ressort des choix cantonaux voire d'établissement, mais permet, pour certaines, de les inclure de façon complémentaire et opportune.

Au terme de sa scolarité, tout élève devrait avoir pu bénéficier des apports en matière de santé et de prévention actuelles (éducation routière, éducation nutritionnelle, éducation sexuelle...), qui lui permettront d'agir en connaissance de cause et de recourir, au besoin, à des services existants. Il est donc nécessaire que les enseignants connaissent les services cantonaux à disposition ou, tout au moins, des personnes ressources auxquelles se référer, voire auxquelles les élèves peuvent s'adresser directement.

¹ Celle-ci repose sur une démarche multifactorielle qui a recours au transfert de connaissances et de compétences sanitaires en classe, à la modification de l'environnement social et physique de l'école, et à la création de liens avec l'ensemble de la collectivité.

² Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 1986

³ Réseau d'écoles²¹ - Réseau suisse d'écoles en santé et durables

Le tableau suivant présente les domaines et disciplines concernés par cette thématique (cf. *Intentions*):

Objectif d'apprentissage FG 22 Agir par rapport à ses besoins fondamentaux en mobilisant les ressources utiles	Objectif d'apprentissage associé FG 25 Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire
--	--

CM Corps et mouvement, notamment par:

- la classification des différents besoins (faim, soif, sommeil, sécurité physique et affective, abri,...) en fonction de l'âge, de leur importance, du pays dans lequel on vit et de sa culture
- la distinction entre comportements « adéquats » et comportements « à risque » (rappel des consignes de sécurité, de risques potentiels et de protection)
- l'identification de quelques conduites addictives (abus de substances,...)
- l'identification des conséquences liées à des prises de risque

A Arts, notamment par:

- les formes possibles d'activités telles que musique, arts visuels, expression corporelle,...

MSN – Sciences de la nature, notamment par:

- l'identification de quelques conduites addictives (dépendance à la télévision, aux jeux vidéo, abus de substances,...)
- l'identification des conséquences liées à des prises de risque

SHS Géographie et citoyenneté, notamment par:

- la classification des différents besoins en fonction de l'âge, de leur importance, du pays dans lequel on vit et de sa culture (comparaison Nord-Sud, photo de famille,...)

EN Éducation numérique, notamment par:

- la distinction entre comportements « adéquats » et comportements « à risque » (rappel des consignes de sécurité, de risques potentiels et de protection)
- l'identification de quelques conduites addictives (dépendance à la télévision, aux jeux vidéo,...)
- l'identification des conséquences liées à des prises de risque

Choix et projets personnels

Afin de faire des choix et de construire des projets personnels, l'enfant doit renforcer son identité sociale et devenir un membre autonome des groupes auxquels il appartient pour devenir enfin membre de la société tout entière. Ces étapes permettent de définir la socialisation et c'est par l'apprentissage du choix, le développement de la motivation, de l'autonomie et du goût de l'effort que la thématique *Choix et projets personnels* contribuera à son tour à la socialisation de l'élève. Cette thématique contribue ainsi fortement à développer les *Capacités transversales* de *Stratégies d'apprentissage* et de *Démarche réflexive*.

Le tableau suivant présente les domaines et disciplines concernés par cette thématique (cf. *Intentions*):

Objectif d'apprentissage FG 23 Planifier, réaliser et évaluer un projet personnel dans le cadre scolaire	Objectif d'apprentissage associé FG 28* Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres
--	---

L1 Langues — Français, notamment par:

- l'identification de ses centres d'intérêt personnels pour définir le thème de son projet
- la découverte des modalités de recherche d'informations (Internet, bibliothèque,...) et l'inventaire de différentes sources d'informations
- la sélection des documents utiles à l'élaboration du projet
- la préparation d'un entretien (par ex. par un questionnaire) pour obtenir des informations
- l'exploitation de ses idées de manière originale et le choix d'une forme d'expression pour exprimer ses idées
- la recherche élargie autour du thème choisi (schéma heuristique)

A Arts, notamment par:

- l'exploitation de ses idées de manière originale et le choix d'une forme d'expression pour exprimer ses idées

EN Éducation numérique, notamment par:

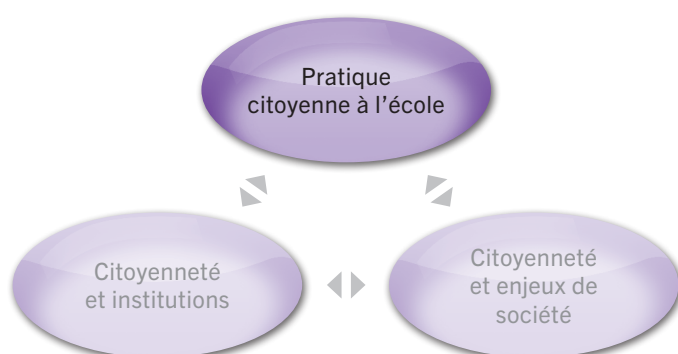
- la découverte des modalités de recherche d'informations et l'évaluation de sa pertinence, ainsi que de sa fiabilité
- la découverte et mobilisation d'outils numériques dans le cadre de la réalisation d'un projet

MSN SHS CM Plusieurs disciplines sont susceptibles de contribuer au développement de cet objectif par le choix de thèmes en **Sciences de la nature**, **Sciences humaines et sociales**, **Éducation nutritionnelle**.

* L'objectif FG 28 qui concerne l'identité n'est pas travaillé pour lui-même. Il se développe à travers d'autres apprentissages, c'est pourquoi il apparaît associé à certains objectifs.

Vivre ensemble et exercice de la démocratie

L'*Éducation à la citoyenneté* telle que proposée dans le projet de formation de l'élève (cf. *Présentation générale*) représente l'ensemble des pratiques et activités destinées à mieux préparer les jeunes à participer activement à la vie démocratique de notre société. Parmi les trois pôles qui sous-tendent cette éducation, la *Pratique citoyenne à l'école* montre la nécessité de mettre en action les élèves autour de concepts et d'enjeux issus du cadre scolaire :



Citoyenneté et institutions	Pratique citoyenne à l'école	Citoyenneté et enjeux de société
Il s'agit de permettre à l'élève d'acquérir un certain nombre de connaissances qui doivent l'amener à comprendre l'organisation de la société et de ses institutions, sur les plans tant local, cantonal, national qu'international, afin de pouvoir s'y engager en connaissant ses droits et ses devoirs.	Il s'agit de permettre à l'élève de s'impliquer de manière citoyenne dans l'école, notamment à travers des structures participatives (conseil de classe, conseil d'école) ainsi qu'à travers l'organisation et la participation à différentes actions citoyennes (travaux d'intérêt public,...).	Il s'agit de permettre à l'élève de prendre conscience que la responsabilité citoyenne s'étend de l'environnement proche au monde entier.

Cette *Pratique citoyenne* tend à développer le débat, en réinvestissant des connaissances et des savoir-faire disciplinaires, lors de travaux collectifs et jusqu'aux discussions sur les règles de fonctionnement de la classe. Développant ainsi la collaboration, les discussions et travaux collectifs permettant d'harmoniser les rapports sociaux dans le respect de la liberté et de la dignité d'autrui. Par cette approche, la nécessité de s'accorder sur des règles de vie et de respecter les lois prend sens et l'apport de protection et de sécurité qui en découle est mis en évidence.

Au cycle 2, cette thématique comporte deux objectifs, l'un portant sur les *Projets collectifs*, l'autre sur la *Vie de la classe et de l'école*.

Les tableaux suivants présentent les domaines et disciplines concernés par cette thématique (cf. *Intentions*) :

PROJETS COLLECTIFS	
Objectif d'apprentissage FG 24 Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs	Objectif d'apprentissage associé FG 28* Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres

 **Sciences humaines et sociales**, notamment par :

- la mise en place de projets collectifs, la recherche des compétences de chacun en lien avec les tâches à accomplir
- la construction du projet en tenant compte de la pluralité des opinions

 **Langues – Français**, notamment par :

- la description de chaque étape du travail, des expériences et de leurs résultats, ainsi que l'identification des facteurs de réussite ou d'échec
- la construction du projet en tenant compte de la pluralité des opinions

 **Éducation numérique**, notamment par :

- l'évaluation des modalités de collaboration de chacun dans un projet

   **Plusieurs disciplines sont susceptibles de contribuer au développement de cet objectif par le choix de thèmes en Sciences de la nature, Arts, Éducation nutritionnelle.**

* L'objectif FG 28 qui concerne l'identité n'est pas travaillé pour lui-même. Il se développe à travers d'autres apprentissages, c'est pourquoi il apparaît associé à certains objectifs.

VIE DE LA CLASSE ET DE L'ÉCOLE

Objectif d'apprentissage FG 25

Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire

Objectif d'apprentissage associé FG 24

Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs



Sciences humaines et sociales – citoyenneté, notamment par :

- l'identification et les échanges autour des différentes appartenances (voir aussi géographie)
- la discussion et le débat (notamment par une mise en évidence des enjeux de la situation traitée) dans les limites imposées par le cadre scolaire
- la participation à une démocratie active au sein de la classe ou de l'école
- la prise de conscience des droits et devoirs de chacun
- la prise de responsabilité d'un rôle (président, délégué,...)
- la prise de responsabilité de tâches liées à la vie de la classe ou de l'école



Langues – Français, notamment par :

- la discussion et le débat (notamment par une mise en évidence des enjeux de la situation traitée) dans les limites imposées par le cadre scolaire

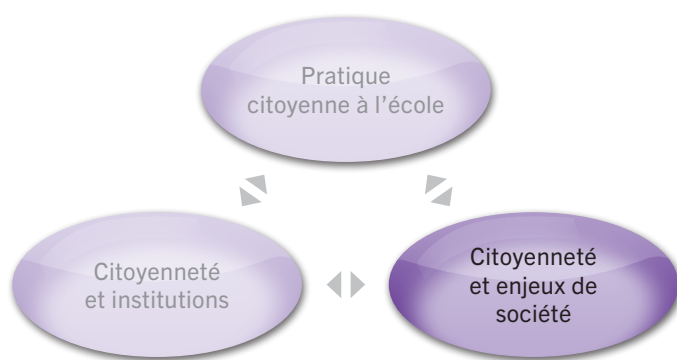


Éducation numérique, notamment par :

- l'explicitation des règles de l'établissement scolaire et de la classe (respect, transgression et sanctions associées,...)

Interdépendances (sociales, économiques et environnementales)

En cohérence avec le troisième pôle de l'*Éducation à la citoyenneté* (cf. *Présentation générale*), cette thématique met en évidence la nécessité de créer des liens entre les apports disciplinaires, notamment par le traitement d'une problématique (à enjeu mondial ou non). L'élève doit alors mettre en relation des connaissances disciplinaires et réfléchir aux différents paramètres en action. C'est ainsi que l'élève comprend peu à peu les interdépendances du monde et apprend à les investir.



Citoyenneté et institutions	Pratique citoyenne à l'école	Citoyenneté et enjeux de société
Il s'agit de permettre à l'élève d'acquérir un certain nombre de connaissances qui doivent l'amener à comprendre l'organisation de la société et de ses institutions, sur les plans tant local, cantonal, national qu'international, afin de pouvoir s'y engager en connaissant ses droits et ses devoirs.	Il s'agit de permettre à l'élève de s'impliquer de manière citoyenne dans l'école, notamment à travers des structures participatives (conseil de classe, conseil d'école) ainsi qu'à travers l'organisation et la participation à différentes actions citoyennes (travaux d'intérêt public, ...).	Il s'agit de permettre à l'élève de prendre conscience que la responsabilité citoyenne s'étend de l'environnement proche au monde entier.

Pour cela, seront abordés des thèmes qui permettent de mettre en évidence:

- les interdépendances sociales, économiques, politiques et environnementales d'enjeux mondiaux liés, entre autres, au développement durable (*eau, changement climatique, énergie, santé, migration, alimentation, répartition des ressources, déséquilibre Nord-Sud,...*);
- la manière dont les États traitent ces problématiques liées aux rapports entre les hommes et de leurs rapports à l'environnement (naturel et social);
- les conséquences de certains choix aux différentes échelles.

La notion de développement durable apporte des outils pour analyser ces objets d'études, impliquant des enjeux économiques, sociaux et environnementaux à travers le temps et l'espace. Le développement durable ne constitue toutefois pas un modèle figé qu'il faudrait atteindre afin de résoudre tous les problèmes

de l'humanité. C'est un processus évoluant continuellement en fonction des acteurs et des contextes, et qui intègre au même niveau aussi bien les aspects environnementaux, sociaux et économiques que les dimensions spatiale et temporelle (cf. *Remarques spécifiques*).

Le tableau suivant présente les domaines et disciplines concernées par cette thématique (cf. *Intentions*).

Objectif d'apprentissage FG 26-27 Analyser des formes d'interdépendance entre le milieu et l'activité humaine	Objectif d'apprentissage associé FG 25 Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire
---	--

SHS – Géographie, notamment par:

- l'identification des effets du comportement humain sur les milieux par la mise en évidence des habitudes individuelles et collectives (alimentation, hygiène, transports, biodiversité, écosystème,...) (voir aussi **Histoire**)
- la mise en évidence des aménagements liés aux activités humaines (loisirs, scolarisation, habitat,...)
- la réflexion sur les produits de consommation proposés (prix, publicité, mode, ...) et sur leurs conséquences sur les milieux (énergie grise, travail des enfants, contrefaçon,...)

MSN – Sciences de la nature, notamment par:

- la réflexion sur les produits de consommation proposés (prix, publicité, mode,...) et de leurs conséquences sur les milieux (énergie grise, travail des enfants, contrefaçon,...)
- l'adoption de quelques mesures respectueuses de l'environnement dans le cadre scolaire

CM – Éducation nutritionnelle, notamment par:

- la réflexion sur les produits de consommation proposés (prix, publicité, mode,...) et de leurs conséquences sur les milieux (énergie grise, travail des enfants, contrefaçon,...)

EN – Éducation numérique, notamment par:

- l'identification des effets du comportement humain sur les milieux par la mise en évidence des habitudes individuelles et collectives
- l'adoption de quelques mesures respectueuses de l'environnement dans le cadre scolaire

< FG 24 - Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs

FG 24 — Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs..

FG 24 FG 25

FG 34

Objectifs liés : FG 28 – FG 25

- 1 ...en collaborant activement et en prenant en compte les compétences de chacun
- 2 ...en remettant en question les fins et les moyens pour les réajuster et les modifier
- 3 ...en partageant les expériences réalisées et leurs résultats
- 4 ...en repérant les facteurs facilitant et entravant la collaboration
- 5 ...en développant une qualité d'écoute et de dialogue et en la mettant en pratique

Toutes les disciplines se prêtent à un projet collectif (par petits groupes) de classe ou d'établissement. L'enseignant met en place le cadre adapté permettant aux élèves de s'impliquer dans le travail à accomplir, de planifier la tâche et de répartir les rôles en tenant compte des diverses opinions. Les débats se déroulent sans jugement de valeurs.

Apprentissages à favoriser

Indications pédagogiques

5^e – 6^e années

7^e – 8^e années

Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles

Mise en place de projets collectifs, recherche des compétences de chacun en lien avec les tâches à accomplir
Planification par étapes du travail en établissant des objectifs
Auto- ou coévaluation de ces étapes et réadaptation des stratégies en conséquence
Description de chaque étape du travail, des expériences et de leurs résultats, ainsi qu'identification des facteurs de réussite ou d'échec
Évaluation des modalités de collaboration de chacun dans un projet
Construction du projet en tenant compte de la pluralité des opinions

Privilégier la coopération dans les premiers temps de collaboration pour reconnaître les compétences de chacun
Veiller à ce que la répartition des tâches prenne en compte les compétences à renforcer ou à développer chez chacun
Proposer des discussions sur les étapes de réalisation, sur l'utilisation et la création de ressources, sur la gestion du temps, sur l'implication et la persévérance de chacun dans le projet, sur les relations internes au groupe,...

Mettre en place, avec les élèves, une grille d'évaluation des projets

Formes possibles d'activités : spectacles, expositions, camps, projet humanitaire,...

Objectifs particuliers visés

Capacités transversales développées :

L'élève s'implique dans les projets collectifs et en évalue l'évolution
L'élève prend en compte ses caractéristiques propres et celles des autres lors de moments de collaboration

Collaboration – Prise en compte de l'autre, Connaissance de soi
Communication – Codification du langage, Analyse des ressources, Exploitation des ressources
Stratégies d'apprentissage

Dans la version en ligne du PER ci-dessus, l'objectif lié **I** doit être ouvert pour lui-même, par exemple dans un autre onglet du navigateur.

Pour les objectifs de *Formation générale*, une structure spécifique a été élaborée. Elle est composée:

- | | |
|--------------------|--|
| FG 24 – 28 | <p>FG 24 – Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs...</p> <div> A ...en collaborant activement et en prenant en compte les compétences de chacun </div> <div> B ...en remettant en question les fins et les moyens pour les réajuster et les modifier </div> <div> C ...en partageant les expériences réalisées et leurs résultats </div> |
| PROJETS COLLECTIFS | <p>FG 28 – Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres...</p> <div> A ...en identifiant et en décrivant ses compétences </div> <div> B ...en identifiant différentes stratégies d'apprentissage </div> <div> C ...en construisant une identité de groupe au sein de la classe et de l'établissement </div> <div> D Toutes les disciplines se prêtent à un projet collectif (par petits groupes) de classe ou d'établissement. L'enseignant met en place le cadre adapté permettant aux élèves de s'impliquer dans le travail à accomplir, de planifier la tâche et de répartir les rôles en tenant compte des diverses opinions. Les débats se déroulent sans jugement de valeurs. </div> <div> Apprentissages à favoriser </div> <div> 5^e – 6^e années / 7^e – 8^e années </div> <div> F Mise en place de projets collectifs, recherche des compétences de chacun en lien avec les tâches à accomplir
Planification par étapes du travail en établissant des objectifs
Auto- ou coévaluation de ces étapes et réadaptation des stratégies en conséquence
Description de chaque étape du travail, des expériences et de leurs résultats, ainsi qu'identification des facteurs de réussite ou d'échec
Évaluation des modalités de collaboration de chacun dans un projet
Construction du projet en tenant compte de la pluralité des opinions </div> <div> F Formes possibles d'activités : spectacles, expositions, camps, projet humanitaire,... </div> <div> Objectifs particuliers visés </div> <div> G L'élève s'implique dans les projets collectifs et en évalue l'évolution
L'élève prend en compte ses caractéristiques propres et celles des autres lors de moments de collaboration </div> |

- E** des **Indications pédagogiques**: elles ont un statut de conseil et d'aide à la mise en œuvre du plan d'études et n'ont de ce fait aucun caractère contraignant;
- F** des **Formes possibles d'activités** et/ou **Champs d'activités possibles**: ces indications rendent visibles les activités possibles et doivent aider l'enseignant à cerner le niveau de travail attendu;
- G** des **Objectifs particuliers visés**, qui sont à développer prioritairement mais ne sont pas formellement évaluables;
- H** des **Capacités transversales développées**, qui mettent en évidence celles qui sont dominantes dans le travail proposé sans toutefois rechercher l'exhaustivité.

4 ... en repérant les facteurs facilitant et entravant la collaboration 5 ... en développant une qualité d'écoute et de dialogue et en la mettant en pratique	FG 24 – 28 PROJETS COLLECTIFS
D ... en identifiant et en analysant les réactions et les représentations portant sur les différences entre les individus E ... en reconnaissant et en acceptant ses idées et goûts personnels dans ses choix F ... en se reconnaissant comme membre de différents groupes (école, famille, sociétés,...) et en y prenant sa place	
Indications pédagogiques Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles	
E Privilégier la coopération dans les premiers temps de collaboration pour reconnaître les compétences de chacun Veiller à ce que la répartition des tâches prenne en compte les compétences à renforcer ou à développer chez chacun Proposer des discussions sur les étapes de réalisation, sur l'utilisation et la création de ressources, sur la gestion du temps, sur l'implication et la persévérance de chacun dans le projet, sur les relations internes au groupe,... Mettre en place, avec les élèves, une grille d'évaluation des projets	
Capacités transversales développées H Collaboration – Prise en compte de l'autre, Connaissance de soi Communication – Codification du langage, Analyse des ressources, Exploitation des ressources Stratégies d'apprentissage	

L'illustration ci-contre est tirée de la version PDF du PER.

CONDITIONS CADRE MATÉRIELLES ET ORGANISATIONNELLES

Du fait du statut transversal des apports de la *Formation générale*, les conditions cadre ci-dessous peuvent concerner des contextes d'apprentissage d'autres domaines. Cependant, elles ont été retenues car elles mettent en évidence des conditions qui facilitent les différents apprentissages visés. Selon les organisations cantonales, les responsables de leur mise en œuvre varient, c'est pourquoi elles ne sont ni hiérarchisées, ni attribuées spécifiquement. Plus particulièrement, il s'agit de:

- permettre et promouvoir des activités collectives (classe et établissement) et favoriser le travail en équipe des enseignants dans le cadre d'espaces-projets;
- élaborer un code de déontologie (notamment concernant le respect de l'intimité et de la sphère familiale de l'élève, le respect des valeurs culturelles et individuelles)⁴;
- organiser des projets de promotion de la santé et des activités de prévention (éducation nutritionnelle, climat scolaire, éducation sexuelle, prévention des abus,...) en collaboration avec d'autres partenaires et assurer un encadrement-conseil pour la promotion de la santé et pour la médiation;
- développer un processus de codécision pour régler certains aspects de la vie dans la classe et dans l'établissement;
- organiser des projets interculturels à partir des diversités culturelles concernant l'établissement ou la classe;
- favoriser la réalisation d'actions et de projets visant une amélioration du milieu (social, économique ou environnemental) dans l'espace scolaire voire public.

ÉLÉMENTS DE MISE EN ŒUVRE

La constitution de ce domaine ne doit pas nécessairement déboucher sur la création de nouvelles disciplines. En effet, par la nature des différents objets qui le composent et qui sont en partie transversaux, en partie disciplinaires et en partie spécifiques, la mise en œuvre effective des approches et des savoirs explicites peut se faire selon des modalités différentes. Cela dépend notamment:

- **de leur nature:** certaines thématiques comme *Choix et projets personnels et/ou Projets collectifs* concernent tous les domaines disciplinaires et seront donc traitées dans ce cadre. D'autres peuvent être étudiées dans le cadre de collaborations entre plusieurs disciplines, comme *Environnement* qui concerne autant les *Sciences humaines et sociales* que les *Sciences de la nature*. D'autres encore demandent la construction de nouvelles formes d'insertion scolaire (institutionnalisation de conseils de classes et/ou d'école, organisation d'espaces-projets, temps décloisonnés,...);
- **du cycle considéré:** il existe, pour la majorité des écoles, une rupture organisationnelle entre les deux premiers cycles et le troisième. L'organisation des deux premiers offre des modalités d'application plus adéquates pour ce domaine (temps non morcelé, enseignants généralistes,...). Les spécificités du troisième cycle (découpage horaire, enseignants de discipline,...) sont moins favorables et obligent à identifier et à expliciter les conditions de prise en compte des apports et des approches définis dans ce domaine. C'est plus particulièrement dans ce cycle que des espaces-projets ou des temps décloisonnés devraient être planifiés;

⁴ En cohérence avec la *Déclaration du 30 janvier 2003 relative aux finalités et objectifs de l'École publique*.

- **de l'organisation scolaire locale:** certaines thématiques existent déjà dans certaines régions, soit sous forme de discipline, soit sous forme de modalités d'intervention (comme les intervenants extérieurs pour la prévention routière ou l'éducation sexuelle).

Bien que les intervenants puissent varier selon l'objectif d'apprentissage considéré, la lecture complète de *Formation générale* s'avère nécessaire à chaque enseignant:

- pour imaginer quelle implication peut exister avec les disciplines qu'il traite (particulièrement au cycle 3);
- pour mieux cerner le rôle de l'École en ce domaine.

Certains des apprentissages proposés revêtent un caractère non contraignant; en effet, l'intérêt est de fixer le cadre de travail possible dans des moments précis et exceptionnels de la vie de la classe et peuvent parfois ne pas être abordés du tout avec certains élèves. L'enseignant reste juge des moments opportuns pour ce faire. Toutefois, le travail nécessaire aux *Objectifs particuliers* visés devrait être assuré.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS TRANSVERSALES

La nature des thématiques retenues dans *Formation générale* ainsi que les modes de travail préconisés permettent la mobilisation et le développement de la plupart des *Capacités transversales*. Des précisions sont données en accompagnement pour chaque thématique (cf. *Structure globale – Clé de lecture*).

REMARQUES SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX THÉMATIQUES DE FORMATION GÉNÉRALE

Santé et bien-être

Les objectifs de l'axe *Santé et bien-être* doivent être lus dans la perspective des *Principes généraux et lignes d'action en matière d'éducation et prévention du 30 janvier 2003*, adoptés par la CIIP⁵.

Vivre ensemble et exercice de la démocratie

La pratique du débat sera favorisée, dans la mesure du possible, tant à travers les structures participatives que dans le cadre des disciplines. La multiplicité des contextes contribue à appréhender les spécificités du débat en fonction de la situation et des enjeux.

Idéalement une pratique citoyenne à l'école devrait passer par la définition d'un champ de compétences dévolu aux élèves.

Interdépendances (sociales, économiques, environnementales)

Par son caractère très transversal et rassembleur des contenus disciplinaires, le travail de cette thématique devrait être privilégié lors de projets d'établissement ou de temps décroisonnés. Toutefois, la forte contribution du domaine *Sciences humaines et sociales* et de la discipline *Sciences de la nature* pourraient permettre une prise en charge commune des objectifs proposés.

Durant le cycle 3, les deux objectifs sont conçus comme prolongement l'un de

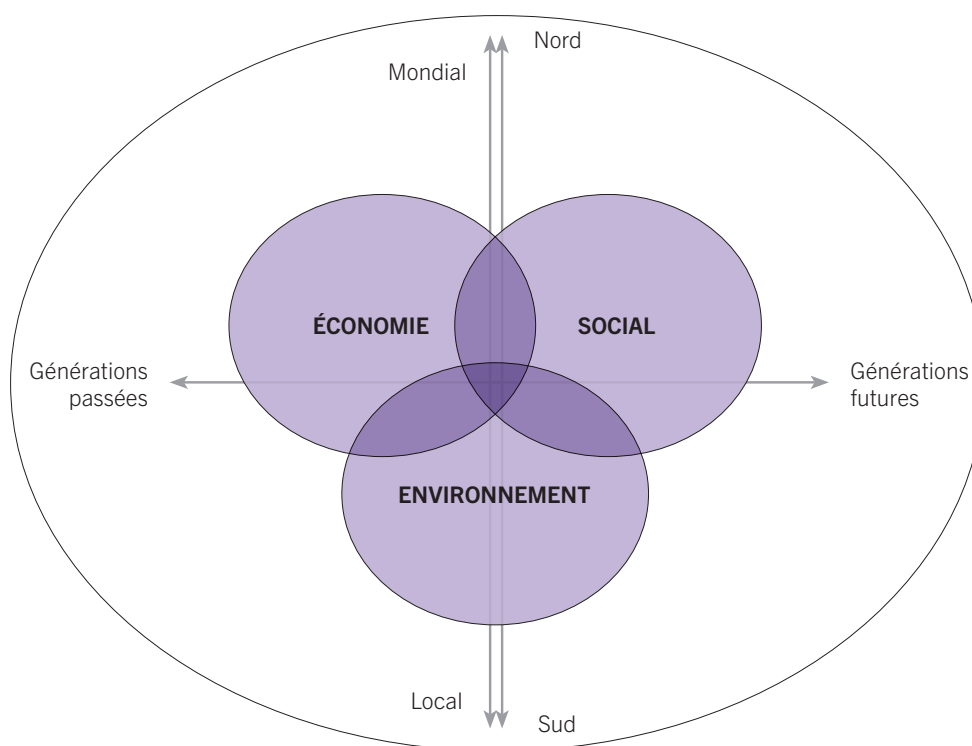
⁵ *Éducation-prévention dans les écoles de la Suisse romande*, CIIP, mars 2003, tout particulièrement les points 2. L'établissement scolaire: lieu privilégié; 9. Formation des enseignants; 13. Ressources didactiques et pédagogiques; 14. Moyens d'action.

l'autre et non comme concomitants. Ainsi, le travail sur FG 36 – *Environnement* se prolonge de celui sur FG 37 – *Complexité et interdépendance*, avec des variations relativement libres dont pourraient être investis les établissements.

Travailler aux objectifs de cet axe vise à chercher des réponses à des questions que l'humanité entière partage et à dégager des pistes d'action. Pour rechercher ces réponses, il est nécessaire de disposer de certains outils d'analyse et de savoir les utiliser. Les élèves doivent donc pouvoir se familiariser avec ces outils et avec les connaissances nécessaires pour comprendre un phénomène et pour dégager des solutions. C'est d'ailleurs dans ce sens que le développement durable⁶ oriente sa vision et propose d'analyser les situations.

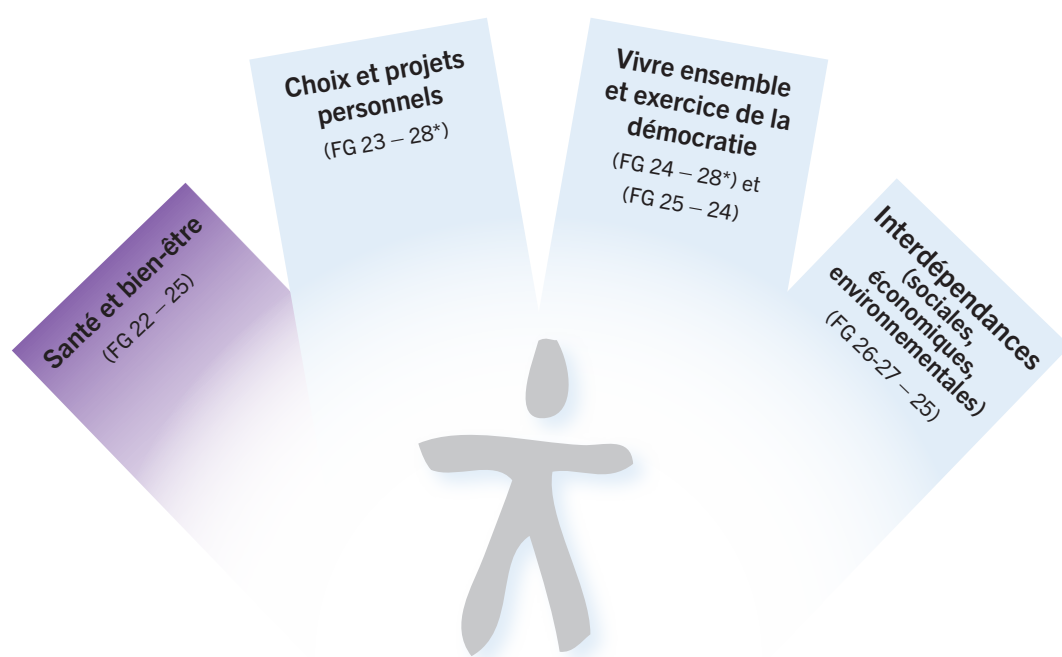
Ainsi, le développement durable peut aussi être vu comme une grille d'analyse permettant d'étudier les enjeux mondiaux. Cette grille est composée de cinq dimensions s'inscrivant dans le cadre des droits humains et des bases de la vie:

- Trois domaines interdépendants: économie, social, environnement
- Deux axes: spatial, temporel.



⁶ Suite à la *Convention de Rio de 1992*, signée par 182 états, la Suisse a inscrit le développement durable dans la *Constitution fédérale* (art. 2 et art. 73). Depuis, la CDIP ainsi que la CIIP ont inscrit la *Formation pour un développement durable* dans leur programme d'activités et quelques cantons l'ont déjà intégrée dans leur loi scolaire.

THÈMES PROPOSÉS PAR L'UNESCO	OBJETS D'ÉTUDES	
1. Réduction de la pauvreté	– Aménagement du territoire (urbain, rural)	– Dette
2. Égalité entre hommes et femmes	– Architecture écologique	– Développement humain
3. Promotion de la santé	– Besoins	– Droits de l'enfant
4. Préservation et protection de l'environnement	– Biens publics mondiaux / Biens publics locaux	– Empreinte écologique
5. Transformation de la vie rurale	– Biodiversité	– Énergies (énergies grises et énergies renouvelables, efficacité énergétique,...)
6. Droits de l'Homme	– Climat / Réchauffement du climat / Effet de serre	– Gestions des risques
7. Compréhension interculturelle et paix	– Commerce mondial	– Gouvernance
8. Production et consommation durables	– Consommation / Éco-consommation	– Migrations
9. Diversité culturelle	– Coopération / Solidarité / Partenariats	– Mobilité
10. Technologies de l'information et de la communication (TIC)	– Croissance de la population	– Mondialisation et altermondialisation
	– Croissance économique / Alternatives économiques	– OGM
	– Cycle de vie d'un objet de consommation	– Pollution
		– Richesse et pauvreté (indicateurs)
		– Tourisme



Santé et bien-être

VISÉES PRIORITAIRES

Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels.

Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne.

Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable.

FG 22 – Agir par rapport à ses besoins fondamentaux en mobilisant les ressources utiles...

1 ...en mettant en relation une situation émotionnelle avec son contexte

2 ...en identifiant plusieurs comportements possibles dans diverses situations (encouragement, amitié, conflit, fatigue, stress, danger,...)

3 ...en identifiant des situations à risque pour soi et les autres

FG 25 – Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire...

A ...en identifiant des diversités et des analogies culturelles

B ...en participant au débat, en acceptant les divergences d'opinion, en prenant position

C ...en repérant des liens entre les règles de civilité et le respect dû à chacun et en appliquant ces règles

Les préoccupations en matière de santé font intervenir des services ou des intervenants externes, selon des spécificités cantonales, locales voire d'établissement. Les problématiques de santé telles que la protection, la sécurité, l'expression des besoins et des émotions, seront abordées de préférence selon les besoins qui apparaissent durant le cycle (cf. *Commentaires généraux*) dans le respect des personnes et en évitant les jugements de valeurs.

Apprentissages à favoriser

5^e – 6^e années / 7^e – 8^e années

Classification des différents besoins (*faim, soif, sommeil, sécurité physique et affective, abri,...*) en fonction de l'âge, de leur importance, du pays dans lequel on vit et de sa culture (*comparaison Nord-Sud, photo de famille,...*)

Découverte de la diversité des comportements possibles (les siens et ceux de ses camarades) et de leurs conséquences dans une même situation

Différenciation et identification de diverses émotions (joie, tristesse, colère, peur) et de divers sentiments (*injustice, impuissance, jalousie,...*) dans des situations scolaires variées et connaissance de quelques stratégies de gestion

1^{re} partie du cycle

Distinction entre comportements « adéquats » et comportements « à risque » (rappel des consignes de sécurité, de risques potentiels et de protection)

2^e partie du cycle

Mise en évidence de l'influence de la gestion de ses émotions sur l'évolution d'une situation

Identification de quelques conduites addictives (*dépendance à la télévision, aux jeux vidéo, abus de substances,...*)

Identification des conséquences liées à des prises de risque

Formes possibles d'activités: utilisation du jeu, des arts visuels, de la musique, de l'expression corporelle (mime), de l'expression orale et écrite,...

Liens [A 21 AV – Expression et représentation](#); [A 22 AV – Perception](#); [A 23 AC&M – Acquisition de techniques](#); [CM 22 – Activités motrices et/ou d'expression](#)

Objectifs particuliers visés

L'élève respecte les règles de sécurité définies pour un lieu donné

L'élève différencie, selon les situations, un comportement à risque d'un comportement adéquat

4 ...en classant les différents types de besoins physiques et affectifs

D ...en assumant l'un des différents rôles des acteurs de la gestion démocratique de la classe, de l'école (délégués, président,...)

E ...en négociant des prises de décision dans le cadre de l'école et en y pratiquant le débat démocratique

F ...en établissant des liens entre la loi et les droits de chacun

Indications pédagogiques

Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles

Liens [CM 25 – Sens et besoin physiologiques](#); [CM 26 – Équilibre alimentaire](#)

Pour travailler la classification des différents besoins, liens [SHS 21 – Relation Homme-espace](#); [SHS 24 – Relation Homme-société](#) (cf. Droits de l'enfant, Droits de l'Homme, pyramide des besoins,...)

Prendre en compte des différences de sensibilité et de comportement entre les élèves ainsi que les notions d'iniquité et d'équité

Liens [A 22 AC&M – A 22 AV – A 22 Mu – Perception](#); [CM 22 – Activités motrices et/ou d'expression](#)

Les activités liées aux besoins devraient être réalisées à plusieurs reprises et être enrichies, modulées selon les événements vécus par les élèves, par la classe ainsi qu'en fonction de l'actualité

Pour travailler la notion de besoin, liens [MSN 27 – Corps humain](#)

Mettre en garde sur les conséquences des dépendances et des conduites addictives (dépendance à la télévision, aux jeux vidéo, abus de substances, boulimie,...), liens [CM 26 – Équilibre alimentaire](#); [EN 21, EN 22, EN 23 \(Médias, Science informatique, Usages... et société\)](#)

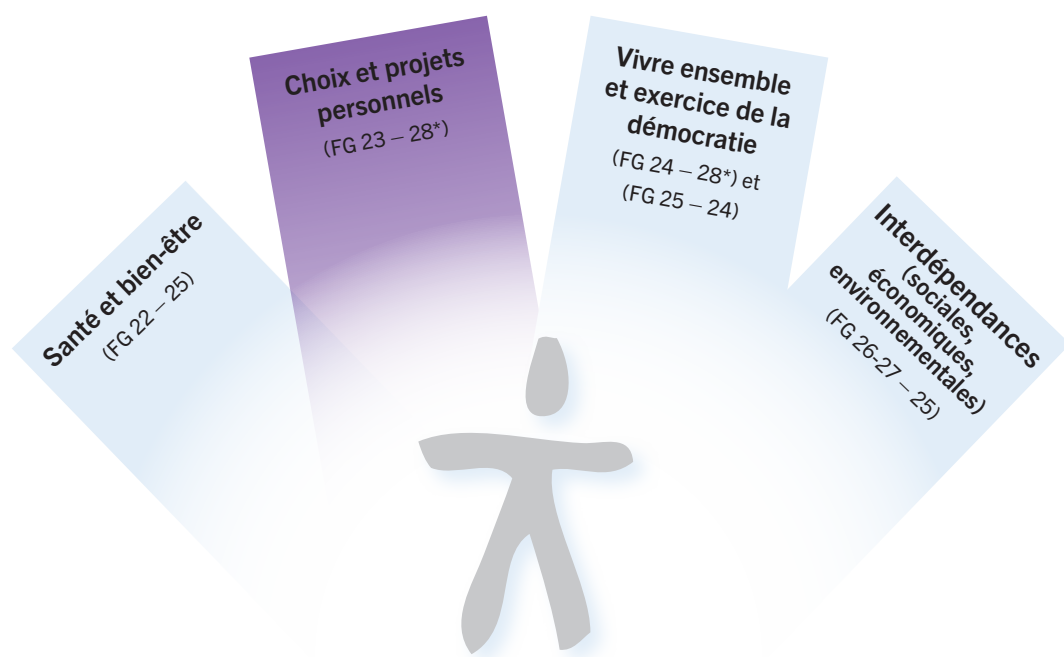
Planifier les interventions de spécialistes pour la prévention des abus, l'éducation sexuelle, l'éducation routière,...

Capacités transversales développées

Communication – Codification du langage

Pensée créatrice – Reconnaissance de sa part sensible

Démarche réflexive – Remise en question et décentration de soi



Choix et projets personnels

VISÉES PRIORITAIRES

Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels.

Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne.

Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable.

FG 23 – Planifier, réaliser et évaluer un projet personnel dans le cadre scolaire...

1 ...en réunissant les ressources nécessaires (humaines et matérielles) pour la réalisation du projet

2 ...en développant sa créativité et son originalité

3 ...en évaluant son travail en cours de réalisation et en adaptant ses stratégies

FG 28 – Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres...

A ...en identifiant et en décrivant ses compétences

B ...en identifiant différentes stratégies d'apprentissage

C ...en construisant une identité de groupe au sein de la classe et de l'établissement

Toutes les disciplines se prêtent à la réalisation d'un projet personnel. Au fil des apprentissages, l'élève comprend le travail à accomplir, prend en compte les remarques et exerce la critique face à son travail, afin de le réajuster en conséquence. Aucune contrainte ne doit être exercée sur l'implication personnelle d'un élève et la limite de la sphère privée doit être respectée.

Apprentissages à favoriser

5^e – 6^e années / 7^e – 8^e années

Identification de ses centres d'intérêt personnels pour définir le thème de son projet

Découverte des modalités de recherche d'informations (*Internet, bibliothèque,...*) et inventaire de différentes sources d'informations

Sélection des documents utiles à l'élaboration du projet

Préparation d'un entretien (par ex. par un questionnaire) pour obtenir des informations

Exploitation de ses idées de manière originale et choix d'une forme d'expression pour les communiquer

Autoévaluation de ses acquis et de ses progrès

Réajustement de son travail en fonction des suggestions des autres

1^{re} partie du cycle

(cf. *Indications pédagogiques*)

2^e partie du cycle

Recherche élargie autour du thème choisi (schéma heuristique)

Planification par étapes du travail de chacun avec élaboration des objectifs associés

Autoévaluation périodique des objectifs intermédiaires et réorganisation du travail qui en découle

Objectifs particuliers visés

L'élève présente une réalisation personnelle en explicitant ce qu'il en a appris

Parmi des activités proposées par l'enseignant, l'élève fait des choix en tenant compte de sa progression dans ses apprentissages

4 ...en mettant en évidence son enrichissement personnel

5 ...en prenant en compte l'avis des autres

6 ...en définissant une thématique et en justifiant son choix

D ...en identifiant et en analysant les réactions et les représentations portant sur les différences entre les individus

E ...en reconnaissant et en acceptant ses idées et goûts personnels dans ses choix

F ...en se reconnaissant comme membre de différents groupes (école, famille, sociétés,...) et en y prenant sa place

Indications pédagogiques

Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles

Adapter le champ des thèmes au niveau des élèves

Préciser les *Objectifs d'apprentissage* à court et à long terme et projeter l'élève dans son futur

Privilégier des travaux par petits groupes ou des parties de recherche commune à divers projets d'élèves

Pour la recherche d'informations et la sélection de documents, [liens EN 21 - Médias](#); [EN 23 – Usages](#)

Lors de la présentation de projets, veiller à ce que les remarques faites entre pairs soient de type constructif et les plus objectives possible en tenant compte des règles de respect établies en classe

Développer les motivations à apprendre de l'élève par la description de l'utilité/du sens des activités (lien avec d'autres apprentissages), par l'implication de l'élève à réaliser un projet avec persévérance (échanges, exposition, présentation,...) et par la valorisation de ce qu'il sait déjà faire

Ces éléments peuvent être abordés en première partie de cycle en accompagnant les élèves de façon plus soutenue

Capacités transversales développées

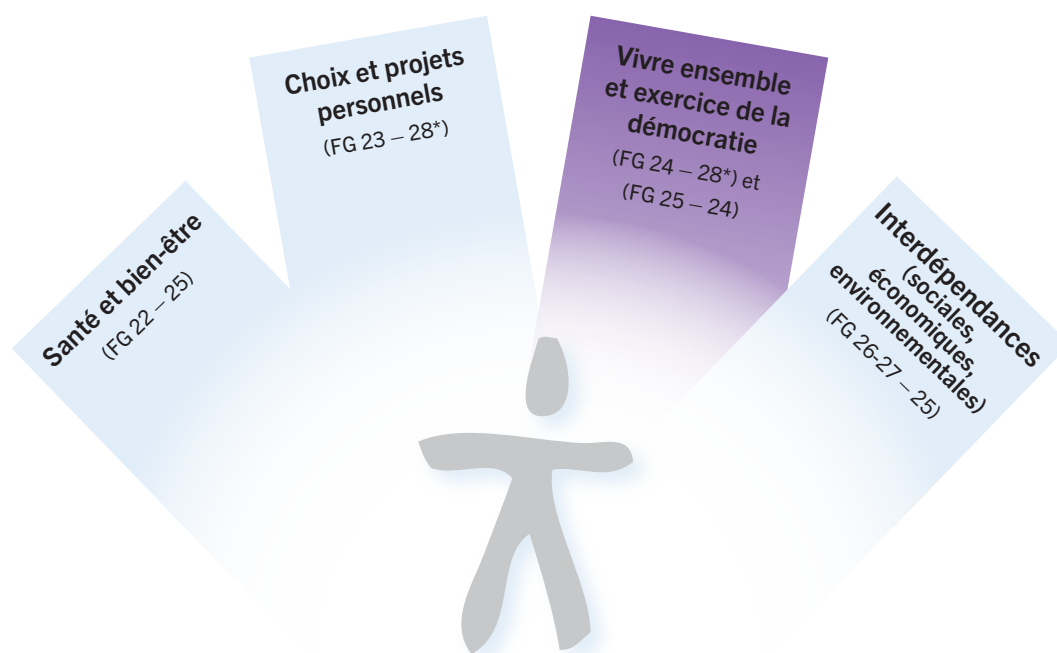
Collaboration – Connaissance de soi, Prise en compte de l'autre

Communication – Codification du langage, Analyse des ressources, Exploitation des ressources

Stratégies d'apprentissage

Démarche réflexive

Au cycle 2, cette thématique comporte deux objectifs, l'un portant sur la *Réalisation de projets collectifs*, l'autre sur la *Vie de la classe et de l'école*.



Vivre ensemble et exercice de la démocratie

VISÉES PRIORITAIRES

Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels.

Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne.

Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable.

FG 24 – Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs...

1 ...en collaborant activement et en prenant en compte les compétences de chacun

2 ...en remettant en question les fins et les moyens pour les réajuster et les modifier

3 ...en partageant les expériences réalisées et leurs résultats

FG 28 – Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres...

A ...en identifiant et en décrivant ses compétences

B ...en identifiant différentes stratégies d'apprentissage

C ...en construisant une identité de groupe au sein de la classe et de l'établissement

Toutes les disciplines se prêtent à un projet collectif (par petits groupes) de classe ou d'établissement. L'enseignant met en place le cadre adapté permettant aux élèves de s'impliquer dans le travail à accomplir, de planifier la tâche et de répartir les rôles en tenant compte des diverses opinions. Les débats se déroulent sans jugement de valeurs.

Apprentissages à favoriser

5^e – 6^e années / 7^e – 8^e années

Mise en place de projets collectifs, recherche des compétences de chacun en lien avec les tâches à accomplir

Planification par étapes du travail en établissant des objectifs

Auto- ou coévaluation de ces étapes et réadaptation des stratégies en conséquence

Description de chaque étape du travail, des expériences et de leurs résultats, ainsi qu'identification des facteurs de réussite ou d'échec

Évaluation des modalités de collaboration de chacun dans un projet

Construction du projet en tenant compte de la pluralité des opinions

Formes possibles d'activités: spectacles, expositions, camps, projet humanitaire,...

Objectifs particuliers visés

L'élève s'implique dans les projets collectifs et en évalue l'évolution

L'élève prend en compte ses caractéristiques propres et celles des autres lors de moments de collaboration

4 ...en repérant les facteurs facilitant et entravant la collaboration

5 ...en développant une qualité d'écoute et de dialogue et en la mettant en pratique

D ...en identifiant et en analysant les réactions et les représentations portant sur les différences entre les individus

E ...en reconnaissant et en acceptant ses idées et goûts personnels dans ses choix

F ...en se reconnaissant comme membre de différents groupes (école, famille, sociétés,...) et en y prenant sa place

Indications pédagogiques

Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles

Privilégier la coopération dans les premiers temps de collaboration pour reconnaître les compétences de chacun

Veiller à ce que la répartition des tâches prenne en compte les compétences à renforcer ou à développer chez chacun

Proposer des discussions sur les étapes de réalisation, sur l'utilisation et la création de ressources, sur la gestion du temps, sur l'implication et la persévérance de chacun dans le projet, sur les relations internes au groupe,...

Mettre en place, avec les élèves, une grille d'évaluation des projets

Capacités transversales développées

Collaboration – Prise en compte de l'autre, Connaissance de soi

Communication – Codification du langage, Analyse des ressources, Exploitation des ressources

Stratégies d'apprentissage

FG 25 – Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire...

1 ...en identifiant des diversités et des analogies culturelles

2 ...en participant au débat, en acceptant les divergences d'opinion, en prenant position

3 ...en repérant des liens entre les règles de civilité et le respect dû à chacun et en appliquant ces règles

FG 24 – Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs...

A ...en collaborant activement et en prenant en compte les compétences de chacun

B ...en remettant en question les fins et les moyens pour les réajuster et les modifier

C ...en partageant les expériences réalisées et leurs résultats

Les élèves s'initient à la démocratie active au sein de la classe en participant au débat, à l'explicitation des règles de la classe et de l'établissement. Cette partie, en lien avec les *Droits de l'Homme et de l'Enfant* est au cœur de l'*Éducation à la citoyenneté* au cycle 2. Elle se complète de SHS 24 – *Relation Homme-société*, ainsi que de FG 26-27 – *Interdépendances*. Aucune contrainte ne doit être exercée sur l'implication personnelle d'un élève et la limite de la sphère privée doit être respectée.

Apprentissages à favoriser

5^e – 6^e années / 7^e – 8^e années

Identification et échanges autour des différentes appartenances

Discussion et débat (notamment par une mise en évidence des enjeux de la situation traitée) dans les limites imposées par le cadre scolaire

Participation à une démocratie active au sein de la classe ou de l'école

Prise de conscience des droits et devoirs de chacun

Prise de responsabilité d'un rôle (*président, délégué,...*)

Explicitation des règles de politesse et de respect mutuel

Explicitation des règles de l'établissement scolaire et de la classe (*respect, transgression et sanctions associées,...*)

Prise de responsabilité de tâches liées à la vie de la classe ou de l'école

Description des différents rôles des élèves (*élève, enfant ≠ adulte, fils/fille de,...*) et mise en évidence des attentes de l'établissement (règles, devoirs, responsabilités qui leur sont liées)

Échanges sur les différences et les similitudes entre les élèves pour favoriser la construction d'un groupe classe permettant à chacun de trouver sa place

Formes possibles d'activités: conseil de classe, d'école, d'établissement; assemblée des délégués; votations, élections de délégués; tableau des responsabilités,...

Objectifs particuliers visés

L'élève participe au débat en tenant compte des enjeux et des limites

L'élève assume ses responsabilités dans les tâches qui lui sont confiées

L'élève respecte les règles en vigueur dans le cadre scolaire

4 ...en assumant l'un des différents rôles des acteurs de la gestion démocratique de la classe, de l'école (délégués, président,...)

5 ...en négociant des prises de décision dans le cadre de l'école et en y pratiquant le débat démocratique

6 ...en établissant des liens entre la loi et les droits de chacun

D ...en repérant les facteurs facilitant et entravant la collaboration

E ...en développant une qualité d'écoute et de dialogue et en la mettant en pratique

L'interdit joue un rôle important aussi bien dans le développement d'une société que dans celui de l'élève. Il a un impact éducatif dans la mesure où il a un sens et où le jeune sait ce qu'il risque en dépassant la limite. L'énoncé de l'interdit implique également celui des sanctions encourues en cas de transgression.

Indications pédagogiques

Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles

Orienter les échanges sur les éléments culturels (tels que les relations hommes/femmes, la communication, les langues, les religions et croyances,...) à différents niveaux: famille, communauté, ethnie

Proposer l'utilisation du débat pour traiter des questions en sciences humaines, en sciences de la nature,...

Liens [L1 24 – Production de l'oral](#)

Veiller à établir clairement les règles de fonctionnement inhérentes à une démocratie active dans le cadre scolaire

S'assurer que les divers rôles (président, délégué,...) soient régulièrement tenus par des élèves différents dans le cadre d'un conseil de classe

Proposer des discussions sur l'explicitation des règles, sur leur histoire, leur transformation au cours du temps et le sens qu'elles ont aujourd'hui. Distinguer ce qui relève de la loi, des règles et des principes

Liens [SHS 24 – Relation Homme-société](#); [CM 24 – Jeux individuels et collectifs](#); [EN 23 – Usages – Usages et société](#)

Privilégier le cadre du conseil de classe pour s'exercer à une communication adaptée et à la gestion de conflits

Proposer également ces échanges lors d'un moment d'enseignement dans un autre domaine (à partir d'un fait d'actualité, en imaginant la vie d'un enfant vivant dans un autre pays, à partir d'un témoignage, d'une histoire,...). Ils peuvent aussi être suscités par des événements propres à la vie de la classe (fêtes religieuses, rituels de certains élèves,...)

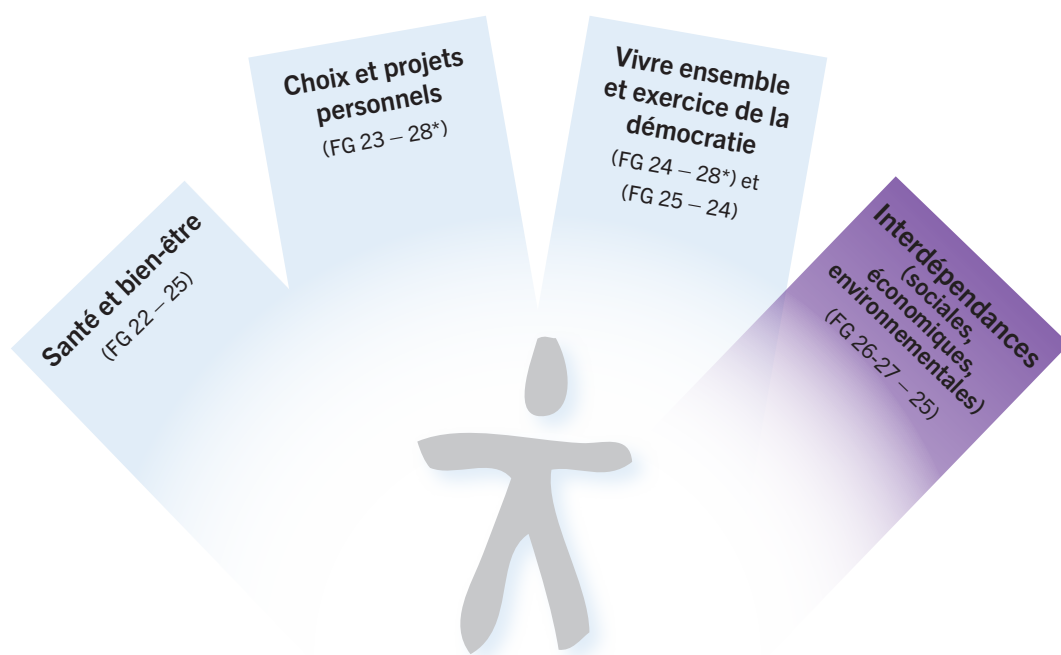
Favoriser l'analyse des réactions liées à des préjugés sur les différences (ethniques, linguistiques, culturelles, genre,...)

Capacités transversales développées

Collaboration – Connaissance de soi, Prise en compte de l'autre

Communication – Codification du langage

Démarche réflexive



Interdépendances (sociales, économiques et environnementales)

VISÉES PRIORITAIRES

Développer la connaissance de soi sur les plans physique, intellectuel, affectif et social pour agir et opérer des choix personnels.

Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres et sa responsabilité citoyenne.

Prendre conscience de la complexité et des interdépendances et développer une attitude responsable et active en vue d'un développement durable.

FG 26-27 – Analyser des formes d'interdépendance entre le milieu et l'activité humaine...

1 ...en mettant en évidence quelques relations entre l'humain et les caractéristiques de certains milieux

2 ...en constatant quelques incidences du développement et de la technologie sur le milieu

3 ...en identifiant certains outils de l'économie (marketing, crédit,...) sur le comportement des consommateurs

FG 25 – Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire...

A ...en identifiant des diversités et des analogies culturelles

B ...en participant au débat, en acceptant les divergences d'opinion, en prenant position

C ...en repérant des liens entre les règles de civilité et le respect dû à chacun et en appliquant ces règles

L'élève est amené à considérer des problématiques qui touchent plusieurs domaines ou disciplines (notamment SHS et MSN) et à développer une vision systémique (cf. *Commentaires généraux*).

Apprentissages à favoriser

5^e – 6^e années / 7^e – 8^e années

Identification des effets du comportement humain sur les milieux par la mise en évidence des habitudes individuelles et collectives (*alimentation, hygiène, transports, biodiversité, écosystème,...*)

Mise en évidence des aménagements liés aux activités humaines (*loisirs, scolarisation, habitat,...*)

Réflexion sur les produits de consommation proposés (*prix, publicité, mode,...*) et sur leurs conséquences (*énergie grise, travail des enfants, contrefaçon,...*)

Adoption de quelques mesures respectueuses de l'environnement dans le cadre scolaire

Champ d'activités possibles:

- comparaison de son mode de vie actuel à celui d'il y a 20, 30, 50, 100 ans (*moyens de communication, de transports, loisirs, famille, mécanisation, électroménager,...*)
- analyse de l'aménagement de l'espace dans le temps (*habitat, agriculture, artisanat et industrie, aménagement intérieur, alimentation en eau, égouts, vie sociale,...*) et de son impact sur les milieux. [Liens SHS 21 – Relation Homme-espace](#); [SHS 22 – Relation Homme-temps](#)
- identification de la notion de saison de production des produits alimentaires de base (*consommation saisonnière, conduite addictive, monoculture,...*) [Liens MSN 27 – Corps humain](#); [MSN 28 – Diversité du vivant](#); [CM 25 – Sens et besoins physiologiques](#)
- réflexion sur les différents types de besoins (priorisation personnelle) de produits de consommation (*nourriture, sports, voyages,...*)

Ressources: thèmes proposés par l'UNESCO (cf. *Commentaires généraux*)

Objectifs particuliers visés

L'élève adopte progressivement une attitude réflexive sur les implications des comportements et des choix humains dans le cadre d'une problématique donnée

L'élève comprend et respecte des mesures de préservation de l'environnement

4 ...en analysant de manière critique sa responsabilité de consommateur et certaines conséquences qui découlent de son comportement

5 ...en situant l'évolution des milieux dans une perspective historique

6 ...en identifiant des comportements favorisant la conservation et l'amélioration de l'environnement et de la biodiversité

D ...en assumant l'un des différents rôles des acteurs de la gestion démocratique de la classe, de l'école (délégués, président,...)

E ...en négociant des prises de décision dans le cadre de l'école et en y pratiquant le débat démocratique

F ...en établissant des liens entre la loi et les droits de chacun

Indications pédagogiques

Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles

En lien avec *SHS 21 – Relation Homme-espace*; *EN 21, EN 22, EN 23 (Médias, Science informatique, Usages... et société)*

Utiliser la grille d'analyse du développement durable proposée (cf. *Commentaires généraux*) aide à mettre en évidence l'interdépendance des facteurs humains et des milieux

Varié les supports documentaires et encourager des sorties sur le terrain pour traiter ces problématiques *Liens CM 25 – Sens et besoins physiologiques*

Recourir à des ressources externes (animateurs, spécialistes, ONG, services publics,...)

Les produits de consommation s'entendent au sens large (culture, voyage, sport, numérique...) *Liens SHS 21 – Relation Homme-espace; CM 26 – Équilibre alimentaire; MSN 28 – Diversité du vivant*

Permettre aux élèves de participer à des actions ponctuelles (tri des déchets, nettoyage de la classe, de la cour, d'un coin de forêt, de pistes de ski,...)

Liens MSN 28 – Diversité du vivant

Capacités transversales développées

Collaboration – Connaissance de soi, Prise en compte de l'autre

Communication – Codification du langage

Démarche réflexive

Lexique Formation générale

Arobase: caractère @ utilisé dans les adresses de courrier électronique pour séparer le nom identifiant l'utilisateur de celui du gestionnaire de la messagerie (en anglais: at).

Blog: site web personnel ou collectif (ex: blog d'une classe) composé essentiellement d'actualités, publiées et apparaissant selon un ordre ante-chronologique (les plus récents en haut de page), éventuellement commentées par d'autres internautes et enrichies de liens vers d'autres sites (en français: bloc-notes).

Cadrage: organisation de l'espace à l'intérieur d'une image.

Cédérom: disque optique pouvant contenir différentes informations numériques. Les cédérom éducatifs ou ludo-éducatifs contiennent des programmes aux usages le plus souvent didactiques (en anglais: Compact Disk Read Only Memory, CD-ROM).

Champ: portion de l'espace et/ou du son qui survient dans le cadre de l'image. Un champ est aussi une rubrique dans une base de données.

Code de déontologie: la déontologie est une science morale qui traite des devoirs à remplir et se situe à égale distance de la morale et de l'éthique. Un code de déontologie régit un mode d'exercice d'une profession en vue du respect d'une éthique. Ensemble de droits et devoirs qui régissent une profession, il précise la conduite de ceux qui l'exercent ainsi que les rapports entre ceux-ci et leur public, constituant par là une protection pour chacun des acteurs. Bien que relativement récent dans les métiers de l'enseignement, ce code peut être élaboré par chaque établissement qui le souhaite (*en cohérence avec les directives cantonales*) ou peut être choisi parmi quelques versions mises à disposition du public (notamment, la version du SER disponible sous www.le-ser.ch ou encore, plus spécialement destinée à la *Formation générale*, celle du moyen d'enseignement PROMESCE sous www.hep-bejune.ch).

Conseil de classe: organisation au sein de la classe impliquant les élèves et permettant les discussions et débats dans les règles de la démocratie active; cette organisation est en cohérence avec la *Citoyenneté active* et a notamment pour but de discuter des événements de la classe et de l'établissement ainsi que de clarifier les règles de la classe.

Coopération: forme de collaboration dans laquelle sont recherchées les compétences des membres pour les exploiter tout particulièrement dans la réalisation d'une tâche; une **collaboration** simple est souvent comprise comme l'occasion pour chaque participant de développer chaque compétence mise à contribution pour réaliser la tâche.

Courriel: courrier ou message électronique (en anglais: e-mail).

Décodage: processus d'interprétation de textes et de messages médiatiques en fonction des codes partagés dans une même culture.

Didacticiel: logiciel interactif destiné à l'enseignement ou à

l'apprentissage et pouvant inclure un contrôle de connaissance. Synonymes: logiciel pédagogique ou logiciel éducatif.

Donnée: représentation d'une information sous une forme conventionnelle destinée à faciliter son traitement.

Éducation: tout ce qui concerne la formation d'un élève, le terme s'entend dans son acception large et recouvre des secteurs où les apprentissages ne sont pas strictement disciplinaires.

Éducation aux médias: processus d'enseignement et d'apprentissage dont l'objectif est de donner à l'apprenant la capacité d'analyser des textes médiatiques (productions écrites, audiovisuelles, numériques,...), pour en comprendre la signification et en évaluer les valeurs et la portée.

Environnement: espace naturel et écosystèmes inhérents.

Équité: sentiment de justice, naturel et spontané, fondé sur la reconnaissance des droits et devoirs de chacun. Contrairement à l'égalité (dans son acception la plus large) qui tend à considérer que toute loi est valable pour tous indépendamment de ses caractéristiques, le principe d'équité permet de corriger les inégalités que subissent des personnes ou des groupes défavorisés. Dans le cadre scolaire, c'est par les situations d'iniquité repérées dans les interactions des élèves qu'un travail sur l'équité se doit d'être entrepris, notamment lié au genre.

Espace-projet: tout projet qui implique un autre cadre organisationnel que celui ordinaire de l'école et qui demande notamment des aménagements de l'organisation scolaire habituelle (par exemple demi-journées ou semaines décloisonnées, semaine hors murs,...). Il peut concerner une classe, un degré ou toute l'école.

Grammaire de l'image: description de la façon de construire des images fixes ou en mouvement selon des codes et des conventions largement répandus (ex: cadrages, angles de prise de vues,...).

Heuristique: méthode de résolution de problèmes non fondée sur un modèle formel et qui n'aboutit pas nécessairement à une solution.

Hors champ: portion de l'espace et du son hors du cadre de l'image, qualifie tout objet ou son qui ne surviennent pas dans le cadre de l'image.

Hypertexte: système de renvois permettant de passer directement d'une partie d'un document écrit à une autre, ou d'un document écrit à d'autres documents choisis comme pertinents par l'auteur.

Interactif-ve: qualifie une animation, un programme ou une condition d'exploitation qui permettent des actions réciproques avec des utilisateurs ou avec des appareils.

Internet: réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers numériques de tout type.

Logiciel: ensemble des programmes, procédés et règles relatifs au fonctionnement d'un ensemble de traitement de données.

Médias ou média: pluriel de *medium*, support ou canal pouvant véhiculer ou transmettre des informations. Les médias désignent l'ensemble des moyens de communication modernes: les journaux et les magazines, la musique enregistrée, la photographie, le cinéma, la radio, la publicité, la télévision, la vidéo, l'Internet, les jeux vidéo et les appareils de téléphonie mobiles.

Menu contextuel: menu apparaissant à la demande (clic droit de la souris ou contrôle + clic) et s'affichant à l'emplacement du pointeur de l'utilisateur. Les menus contextuels présentent typiquement les opérations possibles associées à l'objet sélectionné par l'utilisateur.

Message médiatique: information transmise au moyen d'un média de communication moderne (cf. *Média*).

Milieu: au sens large, tout ce qui entoure un objet, un sujet; comprend autant le milieu naturel que construit.

Mise en scène: composition de l'image ou du texte qui donne de l'expressivité aux différents éléments du décor et de la fiction.

Multimédia: se dit d'un environnement qui intègre plusieurs supports ou ressources médiatiques, comme le son, l'écrit, l'image fixe ou en mouvement, ou la possibilité de l'interactivité.

Open Source (en français: code source ouvert): diffusion libre des codes source de logiciels (ex: le logiciel libre Open Office) ou de systèmes d'exploitation (ex: Ubuntu de Linux). Les logiciels et systèmes d'exploitation Open source peuvent être librement utilisés et modifiés.

Plan:

1. Prise de vue filmique effectuée sans interruption;
2. Manière de cadrer le sujet filmé (plan moyen, plan rapproché, gros plan,...);
3. Localisation du sujet dans l'espace (premier plan, arrière-plan).

Portail: page d'accueil d'un site Internet mettant à la disposition de l'internaute un large ensemble de ressources et services intérieurs et extérieurs au site.

Production médiatique: processus consistant à concevoir, réaliser et diffuser un ensemble cohérent d'informations (journal, émission radio/TV, publicité, blog, site,...) ou une création artistique audiovisuelle (photographie, film,...) selon des codes et des conventions spécifiques aux différents formats des médias utilisés.

Profondeur de champ: zone, variable en profondeur, où une image est nette en fonction d'une ouverture de diaphragme donnée.

Représentation: fait de rendre sensible un objet absent ou abstrait par le biais de ressources sémiotiques (image, son,

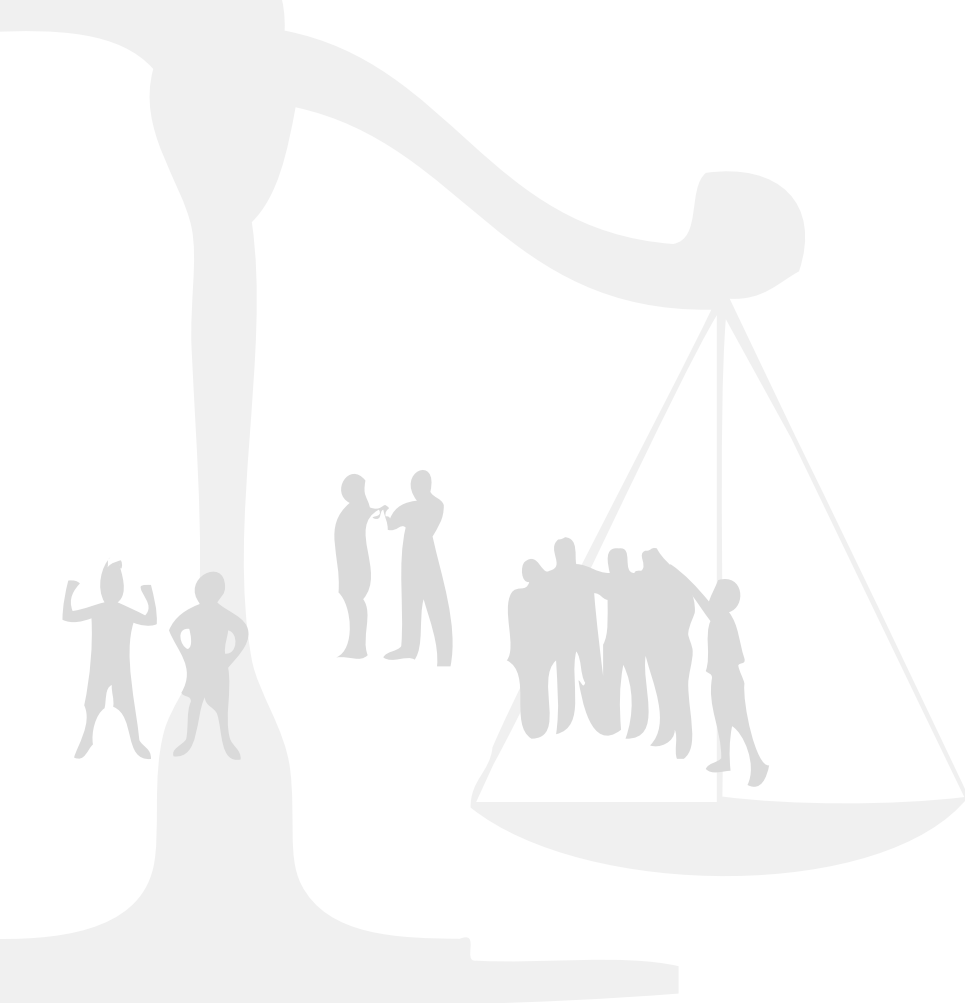
mot,...). En éducation aux médias, réfléchir à propos de la représentation permet de rappeler aux élèves que les médias proposent une version construite du monde réel, avec un jeu de sélection et de combinaisons des événements et des personnages.

Ressource numérique: ressource susceptible d'être utilisée dans un contexte d'apprentissage à support technologique (ex: cédérom, forum, didacticiel, animation interactive,...).

IMPRESSUM

Neuchâtel, 2024 © CIIP, Conférence intercantonale de l'instruction publique et de la culture de la Suisse romande et du Tessin, Faubourg de l'Hôpital 68, Case postale 556, CH-2002 Neuchâtel, www.ciip.ch

Auteur	Conférence intercantonale de l'instruction publique et de la culture de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)
Éditeur	Secrétariat général de la CIIP
Direction du projet	Christian Merkelbach
Responsable du projet	Yves Delamadeleine
Responsable pour la nouvelle édition	Jacques Déboeuf
Conception graphique, composition et illustrations	Hot's Design Communication SA, Bienne
Adaptation graphique pour la nouvelle édition	Myriam Hulmann
Plan d'études romand, 2^e cycle	
ISBN	978-2-88500-263-8
EAN	9782885002638



ciip:

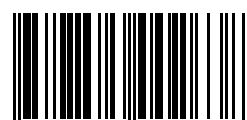
Conférence intercantonale
instruction publique et culture
Suisse romande et Tessin

www.per-mer.ch

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

T +41 32 889 69 72
ciip@ne.ch
www.ciip.ch

ISBN 978-2-88500-263-8



9 782885 002638 >